

**TARIFS JOURNALIERS au 1er JANVIER 2018 (TTC)**

	CHAMBRE STANDARD	GRANDE CHAMBRE	CHAMBRE DOUBLE
	<b>84.50 €</b>	<b>92.50 €</b>	<b>61.21 €</b>
<b>DEPENDANCE</b>			
GIR 1-2	17.36 €	17.36 €	17.36 €
<b>TOTAL</b>	<b>101.86 €</b>	<b>109.86 €</b>	<b>78.57 €</b>
GIR 3-4	11.02 €	11.02 €	11.02 €
<b>TOTAL</b>	<b>95.52 €</b>	<b>103.52 €</b>	<b>72.23 €</b>
GIR 5-6	4.67 €	4.67 €	4.67 €
<b>TOTAL</b>	<b>89.17 €</b>	<b>97.17 €</b>	<b>65.88 €</b>

Blanchissage du linge d'intendance et entretien du linge personnel compris dans les tarifs.

Mise à disposition d'une ligne téléphonique, facturation uniquement des consommations réelles

La pension est payable entre le 1er et le 5 de chaque mois par chèque bancaire.

Sous certaines conditions de revenus ou de dépendance il est possible de bénéficier de l'allocation logement et d'une allocation personnalisée d'autonomie.

Les frais médicaux, para-médicaux et pharmaceutiques sont à régler à l'ordre des praticiens. Ils seront remboursés par les organismes sociaux ou les mutuelles.

Un dépôt de garantie d'un montant de 1 000 € sera demandé lors de l'entrée.